

L'ermitage de Saint-Ferreol depuis Saint-Privat-de-Champclos

Une randonnée proposée par Kevengwen



Randonnée n°1875607

À la découverte d'un ancien ermitage au bord de la Cèze où la baignade est possible. En bonus, le passage par le château de Ferreyrolles.

Durée :	4h30	Difficulté :	Moyenne
Distance :	12.65km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	360m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	360m	Région :	Massif central
Point haut :	250m	Commune :	Saint-Privat-de-Champclos (30430)
Point bas :	112m		

Description

Le départ se fait de la mairie de Saint-Privat-de-Champclos. Pour trouver celle-ci, en venant de Barjac prendre la D979 puis la D266 à gauche. Continuer quelques kilomètres jusqu'à la mairie. En venant de Saint-Ambroix, prendre la D51 direction Barjac et à droite la D266. Grand parking devant la mairie.

(D/A) Depuis le parking, rejoindre la D266 et la prendre sur la gauche. Après quelques dizaines de mètres, prendre à droite une route en direction de Saint-Sébastien. Balisage Jaune. Prendre la première route à droite qui rapidement devient un sentier.

(1) Emprunter le premier sentier à gauche en descente. Le poursuivre jusqu'au petit village de Russargues. Partir en face dans celui-ci, puis suivre la première rue à gauche.

(2) Traverser la D266 et au prochain carrefour (calvaire), faire un gauche-droite pour suivre la route jusqu'au village de Cabiac.

(3) À l'entrée de celui-ci, prendre la première rue à droite et ensuite la première rue sur votre gauche. Au bout de quelques dizaines de mètres, à un Y, prendre à gauche sur la rue qui se transforme en chemin et descend à droite dans un vallon. Celui-ci atteint (cote 144), suivre le balisage Jaune qui emprunte un sentier en face qui monte régulièrement.

Toujours bien suivre le balisage Jaune jusqu'à une intersection où l'on rejoint une large piste.

(4) Poursuivre vers la droite. La piste va rapidement descendre en grands lacets en se rapprochant de la Cèze. Suivre ensuite le sentier sur la droite jusqu'au bas pour arriver à l'ermitage de Saint-Ferréol et les bords de Cèze.

(5) Revenir sur le sentier, traverser la piste et prendre un sentier sur la droite. Rester sur ce sentier pour parvenir à un carrefour. Au niveau d'un poteau indicateur, prendre sur la gauche direction Saint-Privat par le sentier de Roland.

À partir de cet endroit, la pente s'accroît, puis diminue. Traverser le Serre de Combe Longue. Le sentier toujours balisé rejoint le lieu-dit Lac du Mas pour retrouver une route.

(6) L'emprunter à droite. Passer devant le Camping du Clos des Capitelles puis ignorer deux départs rapprochés sur la gauche.

(7) Dans le virage à droite juste après, prendre à gauche la piste DFCI L2. Bien suivre cette piste qui, à un croisement important, va vers la droite. Continuer celle-ci sur quelques mètres et prendre en face alors que la piste part sur la gauche. Atteindre un carrefour

Points de passages

D/A Parking de la mairie de St-Privat-de-Champclos

N 44.284875° / E 4.357347° - alt. 217m - km 0

1 À gauche vers Russargues.
N 44.287385° / E 4.351926° - alt. 218m - km 0.81

2 D266
N 44.288147° / E 4.344936° - alt. 177m - km 1.43

3 Cabiac
N 44.284592° / E 4.338824° - alt. 174m - km 2.13

4 Piste DFCI. Carrefour Serre de Barri.
N 44.271274° / E 4.339142° - alt. 223m - km 3.74

5 Ermitage Saint-Ferréol
N 44.263849° / E 4.338185° - alt. 113m - km 5.78

6 Lac du Mas.
N 44.274991° / E 4.347439° - alt. 206m - km 7.61

7 Le Clos des Capitelles. Camping.
N 44.272321° / E 4.350861° - alt. 214m - km 8.02

8 Carrefour en Y
N 44.270385° / E 4.363081° - alt. 199m - km 9.47

9 Château de Ferreyrolles.
N 44.268119° / E 4.362024° - alt. 156m - km 9.77

10 À gauche - Combe du Duc.
N 44.275144° / E 4.36461° - alt. 166m - km 10.67

11 Croisement de pistes, à droite
N 44.279334° / E 4.359777° - alt. 190m - km 11.55

D/A Parking de la mairie de St-Privat-de-Champclos

N 44.284873° / E 4.357446° - alt. 217m - km 12.64

en Y.

(8) Partir à droite pour parvenir au château ruiné de Ferreyrolles. *Profiter ici de la vue magnifique sur les gorges de la Céze*

(9) Revenir au carrefour en Y.

(8) Reprendre le sentier de droite qui progressivement descend plus rudement. Rejoindre une large piste.

(10) S'y engager à gauche. Il s'agit d'un sentier découverte de la Combe du Duc. Le poursuivre assez longtemps jusqu'à un large croisement.

(11) Partir sur la droite, faire une centaine de mètres puis virer à gauche sur un petit sentier. Ce dernier traverse des vignes et mène au lieu-dit les Taulelles où il rejoint une route. La prendre sur la gauche et la suivre jusqu'à la D266. L'emprunter sur la gauche jusqu'à la mairie (D/A).

Informations pratiques

Par temps chaud, prendre suffisamment d'eau.

A proximité

(4) En rallongeant le circuit, vous trouverez un oppidum à hauteur du Serre de Barri. Prendre alors un sentier à droite au lieu de prendre la piste DFCI menant à l'ermitage.

(5) Si la saison le permet, la baignade est possible sur la plage en face.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-l-ermitage-de-saint-ferreol-depuis-saint/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



©2020 IGN

Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

du visorandonneur

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.